

BIENVENUE A L'ACCUEIL DE LOISIRS

« LES ZEFIROTTES »

48/50 avenue de la Résistance
93 100 Montreuil
01.71.86.80.63

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

La directrice de l'accueil : *Laurie Garnerin*

Les animateurs et les animatrices : *Schneider Lydie, Saker Arnaud, Igesias Pablo, Ferro Idélis, Remond Luca et Genevois Marie*

Responsable pédagogique au service Temps de l'Enfant : *Stéphane Uldaric*

LE FONCTIONNEMENT : horaires et modalités d'accueil

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- ✓ Accueil du matin de 7h20 à 8h50
Accueil des enfants jusqu'à 8h30
- ✓ Après l'école, l'accueil du soir 16h30 à 18h30
Ouverture de l'accueil aux familles de 17h15 à 18h30

Les mercredis et vacances scolaires : le matin, nous accueillons les enfants de 8h30 à 9h15 et le soir l'accueil est ouvert de 17h15 à 18h30

- ✓ Matinales
de 7h20 à 8h30
- ✓ Journée complète avec ou sans repas
de 8h30 à 18h30 ou de 8h30 à 12 h puis de 13h30 à 18h3
- ✓ Demi-journée sans repas :
Matin → de 8h30 à 12h00
Après-midi → de 13h30 à 18h30
- ✓ Demi-journée avec repas :
Matin → de 8h30 à 13h30
Après-midi → de 12h00 à 18h30

Pour toute arrivée tardive, **veuillez nous prévenir avant 9h15 au 01.71.86.80.63** .

Cela nous permettra de commander le bon nombre de repas et d'accueillir au mieux vos enfants.

La fermeture de l'accueil de loisirs est à 18h30.

Pour l'organisation des activités, nous vous remercions de nous signaler la veille ou le matin si votre enfant doit quitter pour des raisons exceptionnelles l'accueil de loisirs avant 17h00.

Lors des vacances scolaires ou pour l'accueil en matinale, en fonction du nombre d'enfants accueillis, des regroupements entre accueils de loisirs sont possibles.

Merci de nous signaler tout problème de santé concernant votre enfant.

LES AUTORISATIONS

Seuls les responsables (Père/Mère/Tuteur) sont autorisés à récupérer leur enfant.

Pour que votre enfant sorte accompagné d'un tiers, il est indispensable de remplir une autorisation parentale.

LES COORDONNÉES

Nous vous rappelons qu'il est impératif que nous ayons vos coordonnées (numéro de téléphone du travail, du domicile et portable) afin de pouvoir vous contacter en cas de nécessité.

L'INSCRIPTION, LA FACTURATION

Vous devez transmettre la fiche d'inscription signée de votre enfant à l'équipe de l'accueil de loisirs ainsi que l'autorisation parentale.

L'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs est valable de la date d'inscription jusqu'à la fin du mois d'août qui suit.

Passé ce délai l'inscription n'est plus valide et vous serez facturé au tarif le plus élevé.

Pour les inscriptions, veuillez prendre rendez-vous au service APE :

Tour Altai, 1 place Aimée Césaire (6^e étage)

Pour tout renseignement :01.48.70.60.00